© Drogues Info Service - 5 décembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

"Prévision Depistage Cannabis"

Par Profil supprimé Postée le 10/01/2010 16:07

Bonjour,

Je suis un fumeur régulier (2 à 4 joints par jour depuis des années) et je pars travailler à Dubaï le 12 Février 2010. J'ai programmé d'arrêter de fumer le 15 Janvier 2010 définitivement (à cause des contrôles très stricts et surtout très sanctionnés à l'aéroport de Dubaï). J'ai 23 ans, je mesure 1m74 pour 60kg, je n'ai absolument aucun "pet" de graisse sur le corps, je suis quelqu'un qui est assez souvent déshydraté quand je fume (gorge sèche et bouche pâteuse) mais je pense avoir un métabolisme rapide. J'ai programmé de faire beaucoup de sport (puisque j'ai était plutôt sédentaire ces derniers jours), de boire beaucoup d'eau et également de me "drainer" avec des infusions (type Aubier de tilleul du Roussillon).

Pensez-vous qu'un mois suffira à éliminer tout le THC présent dans mon corps (pour le sang c'est ok mais pour les urines...)? Je sais que cette drogue est "accumulative" et c'est pourquoi je compte tout de même faire un test chez mon médecin traitant d'ici trois semaines pour voir ce qu'il en est.

De toutes façons, je n'ai pas le choix, j'ai signé, je dois aller à Dubaï... mais je n'aimerais pas me retrouver en prison là-bas pour avoir consommé du cannabis un mois avant et en France en plus! Donc mon objectif est surtout de partir serein!

Merci pour ce que vous faites, je trouve la démarche excellente!

Mise en ligne le 11/01/2010

Bonjour,

Nous saluons votre décision d'arrêter votre consommation de cannabis.

Pour un usage régulier le cannabis est détecté dans les urines entre 30 et 70 jours.

Le cannabis se fixe sur les tissus adipeux, c'est à dire sur les graisses du corps. L'absence de graisse sur votre corps peut donc accélérer le processus d'élimination.

Faire du sport, boire de l'eau et des infusions drainantes est bénéfique pour le corps sans pour autant influencer la rapidité de l'élimination du cannabis.

Il est difficile de nous prononcer sur une éventuelle présence de Thc dans vos urines un mois après l'arrêt.

Cependant, les éléments biologiques que vous apportez permettent de penser que votre organisme éliminera

Pour vous rassurer, nous vous invitons à faire un dépistage chez votre médecin comme prévu.
Cordialement.

rapidement le cannabis.